

PRÉFÈTE DE L'ALLIER
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

Direction régionale
de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Auvergne Rhône-Alpes
Unité inter-départementale Cantal/Allier/Puy de Dôme
Équipe territoriale et spécialisée Allier – Environnement Carrières

Extrait de l'arrêté complémentaire n° 1123 / 2023 du 27 avril 2023
portant changement d'exploitant au profit de la société ENTREPRISE JALICOT
pour la carrière de matériaux alluvionnaires et ses installations annexes,
sise au lieu-dit « Villemouze »
sur le territoire de la commune de Paray-sous-Brailles

La copie du texte intégral de cet arrêté est consultable aux archives de la mairie de Paray-sous-Brailles, et mise à la disposition de toute personne intéressée.

L'arrêté complémentaire est inséré au recueil des actes administratifs de l'Allier publié le 9 mai 2023 (pages 3 à 6) et sur le site internet de la préfecture : www.allier.gouv.fr / Publications / Enquêtes et consultations publiques / Consultations publiques achevées / I.C.P.E. / Carrières / Paray-sous-Briailles – Carrière au lieu-dit « Villemouze » - changement d'exploitant.